

**Didier MIGAUD**

Président de la commission des Finances,  
de l'Économie générale et du Plan

Député de l'Isère

Maire de Seyssins

Le 28 avril 2009

Nos réf. : LF/HCIR/0105

Monsieur le Président,

*cher Jean,*

J'ai bien pris connaissance de votre courrier au sujet du projet de loi portant réforme de l'hôpital et relatif aux patients, à la santé et aux territoires.

Soyez assuré que sa lecture a retenu toute mon attention. Je suis sensible à vos préoccupations quant à la sauvegarde des missions fondamentales de l'hôpital ainsi qu'à la mise en place des agences régionales de santé (ARS).

Le groupe socialiste, radical, citoyen et divers gauche, auquel j'appartiens, a voté contre ce texte qui a cependant été adopté par l'Assemblée nationale le 18 mars dernier.

Alors que le déficit des hôpitaux en 2008 atteint 800 millions d'euros, la réforme présente comme vous le soulignez le risque majeur de dérive vers un hôpital « entreprise ». Les objectifs économiques, s'ils ne doivent pas être négligés, ne peuvent prévaloir sur les objectifs de santé publique et d'égalité d'accès aux soins.

Plus grave, le projet de loi institutionnalise les inégalités d'accès aux soins, donnant aux établissements de santé (publics ou privés) le choix de leurs missions de service public. La permanence des soins et la prise en charge des plus fragiles risquent de s'en trouver affaiblies.

L'égalité d'accès aux soins est aussi remise en cause par la banalisation de dépassements d'honoraires et un parcours de soins qui s'apparente à un dédale tarifaire complexe, par le maintien des franchises médicales mises en place en janvier 2008 qui poussent des Français à ne pas se soigner et par l'élargissement des déserts médicaux.

**Monsieur Jean GIARD**

Président d'ALERTES

La Grange du Château  
8 rue du Château  
38320 EYBENS

.../...

.../...

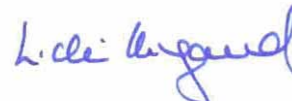
Nous regrettons la manière complexe et floue dont sera mis en place ce dispositif des ARS et le moindre rôle accordé aux élus locaux, alors que ces ARS devraient contribuer à une meilleure collaboration entre les professionnels de santé, du secteur sanitaire et médico-social, et entre les différentes structures.

Craignant l'avènement d'une médecine à deux vitesses, nous restons mobilisés pour défendre un système de soins plus juste, réellement accessible à tous sur l'ensemble du territoire et basé sur le principe de la solidarité nationale.

Restant à votre disposition, je vous prie de croire, Monsieur le Président, à l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

Très amicalement

E. M. -



Didier MIGAUD